

LES CLODETTES SE BATTENT DEPUIS 5 ANS CONTRE LE PRÉJUDICE QU'ELLES SUBISSENT !

LA SPEDIDAM société civile sous tutelle du ministère de la culture, a pour fonction de percevoir et de reverser les droits aux artistes interprètes. Depuis 2008 les Clodettes se battent pour être adhérentes de cet organisme qui perçoit et gère leurs droits à l'image.

Depuis 1978 de nombreux produits sur divers support, VHS, DVD ont été commercialisés, ainsi que de nombreuses rediffusions TV et diffusions en discothèques. Les Clodettes n'ont jamais été contactées ni reçues aucun droits.

La Spedidam n'a jamais reversé les sommes encaissées.

12 Clodettes se sont regroupées pour se battre contre cette iniquité qui leur est faite.

Claude François a toujours respecté ses danseuses considérant qu'elles faisaient partie intégrante de son spectacle et de son image.

Claude François et sa troupe nous ont apporté de la joie et du bonheur.

NOUS SOUTENONS LES CLODETTES DANS LEUR COMBAT POUR RECOUVRIR LEURS DROITS CELA EST JUSTE ET AMPLEMENT MERITE

Prénom :

Nom :

Signature

**EXPEDIER A : MM.Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture et de la
Communication 3 rue de Valois - 75033 Paris Cedex 01**

